

## REPORT DU FESTIVAL ACOUSTIC 2020

Il y a quelques semaines, nous vous annonçons le report du festival à l'automne 2020, avec une programmation à finaliser.

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire et des incertitudes concernant la rentrée prochaine, nous préférons travailler sur un nouveau report.

En effet, la possibilité d'une deuxième vague et le risque de voir les restrictions de se réunir en nombre prolongées après l'été sont à prendre en considération. Aussi, nous souhaitons laisser respirer nos partenaires, qui ont d'autres priorités que de soutenir le festival en cette année difficile pour grand nombre d'entreprises.

Pour toutes ces raisons, la 11e édition du festival Acoustic est reportée aux dates suivantes : le vendredi 12 et samedi 13 mars 2021 pour les concerts de Laurent Voulzy, et les 19, 20 et 21 mars 2021 pour le week-end de concerts classique.

La programmation complète sera dévoilée à la rentrée, mais sachez d'ores et déjà que Ibrahim Maalouf et Daniel Docherty sont confirmés le dimanche 21 mars.

Concernant les modalités de remboursement :

- Pour les personnes détenant des places pour Laurent Voulzy, les billets pour le concert du mardi 29 septembre 2020 sont valables pour la date du vendredi 12 mars 2021, ceux pour le concert du mercredi 30 septembre 2020 sont valables pour la date du samedi 13 mars 2021.
- Izïa ne pouvant être reprogrammée en 2021, les billets seront automatiquement remboursés pour son concert initialement prévu le 2 octobre 2020.
- Les billets pour la soirée avec Ibrahim Maalouf et Daniel Docherty du 4 octobre 2020 sont valables pour la soirée reportée au 21 mars 2021.
  
- Pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se rendre aux nouvelles dates programmées, il est possible de demander le remboursement :
  - Les personnes ayant acheté leurs billets auprès des réseaux [Digitick](#), [Ticketmaster](#) et [France Billet](#) doivent solliciter le remboursement auprès du réseau distributeur qui procédera lui-même au remboursement.
  - Les personnes ayant acheté leurs billets auprès du réseau Weezevent via notre site, doivent solliciter le remboursement auprès de la billetterie ([billetterie@acoustic-festival.fr](mailto:billetterie@acoustic-festival.fr)), qui fera le nécessaire auprès du réseau pour déclencher le remboursement.

**À très vite pour, on l'espère, pouvoir vous donner plein de bonnes nouvelles !**